

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 1

Artikel: Le notaire de Rougemont : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11. LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 24

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 1^{er} janvier 1916 : Por tè et por mè! — Le notaire de Rougemont. — Chanson patoise (P. Nicollérat). — A propos de « bouchon ». — Avez-vous un moment? — Y file, file... et disparaît. — A nos ménagères. — Parlons français. — L'effeuilleuse (Henri Renou) (A suivre). — Les spectacles du Nouvel-An.

POR TÈ ET POR MÈ!

Et pourquoi pas? Les autres journaux le font bien; les grands journaux, ceux qui, pourtant, ont des ressources que n'eût jamais le petit *Conteur*. Ils n'ont pas honte d'avouer qu'ils pâtissent de la crise. Qui, d'ailleurs, peut se flatter de n'en pas souffrir? Pour les journaux, c'est le mauvais quart d'heure; ils n'en mènent pas large, allez, en attendant les surprises que leur réserve le jour du renouvellement des abonnements. Espérons que ce seront de bonnes, d'agréables surprises.

Car, enfin, peut-on se passer de journaux? Cela paraît bien difficile. Oh! sans doute, il est des gens qui se vantent de n'en jamais ouvrir. En sont-ils bien sûrs?

Le prix de l'encre d'imprimerie et du papier a augmenté de façon très sensible, comme du reste le prix de la vie. Cette maudite guerre, dans quel domaine ne fait-elle pas des siennes? D'autre part, toujours à cause de la guerre, le nombre des abonnés et des acheteurs au numéro, sinon des lecteurs, diminue, ainsi que le produit des annonces. Conciliez donc cela.

Est-il dès lors étonnant que les journaux, sans sonner précisément la cloche d'alarme, ce serait trop dire, soient obligés de plaider leur cause, de se recommander, tout comme le drapier, le cordonnier ou l'épicier du coin, à la sollicitude du public. Ont-ils démerité auprès de ceux qui ont bien voulu jusqu'ici leur accorder leur bienveillance et leur appui? Il ne semble pas. Mais il leur faut vivre. Et pour vivre, il ont besoin de cette bienveillance et de cet appui dont les circonstances menacent de les priver. C'est là une vérité à la mode de M. La Palice, soit; il n'y a que celles-là qui comptent.

Tout ceci pour vous dire, chers lectrices et lecteurs, qu'en vous adressant ses vœux très sincères de nouvelle année, le *Conteur*, comme ses grands confrères, se rappelle à votre bienveillance. Voici cinquante-trois ans bien sonnés qu'il poursuit son petit bonhomme de chemin, au milieu des vicissitudes inévitables de l'existence; voici cinquante-trois ans qu'il vient chaque semaine solliciter une petite place à votre foyer, en échange d'un peu de gaieté de bon aloi, qui fait oublier un moment les tracas de la vie; voici cinquante-trois ans qu'il s'efforce de conserver, en les recueillant et en les défendant d'un regrettable oubli, nos traditions, nos légendes, nos coutumes du crû, toujours plus exposées aux assauts d'un cosmopolitisme menaçant. A vous, chers abonnés, chers lectrices et lecteurs, de décider si le *Conteur* a terminé la mission qu'il s'était donnée; si la source d'esprit du terroir à laquelle il s'abreuve est tarie; s'il doit céder la place à un autre esprit, venu en

conquérant de l'étranger; enfin, si, au moment où les circonstances semblent redonner crédit au principe, menacé, des nationalités, grandes et petites, ceux qui en ont été jusqu'ici les organes n'ont pas sujet plus que jamais de rester fermes au poste.

Le *Conteur*, qui a le bonheur inespéré de pouvoir compter désormais sur de nouvelles collaborations, porte allègrement ses cinquante-trois printemps; il est encore plein de vie, d'illusions, d'espérance, de bonnes intentions, de gaieté et d'entrain. Il se sent plus que jamais résolu à partager tout cela largement avec ses abonnés et lecteurs, s'ils veulent bien, par leur fidélité et en lui amenant de nouveaux amis, lui permettre de réaliser ce légitime désir. Et, certes, il ne leur en coûtera pas beaucoup: 4 fr. 50 par an; pas même la « pièce », comme disent nos braves campagnards.

Le bon moyen. — M. ..., célibataire, est malade depuis de longs mois.

— Rosalie, fait-il l'autre jour à sa vieille bonne qui lui prodigue ses soins, décidément, mon médecin me soigne mal. Je n'ose pas le renvoyer. Mais s'il pouvait ne pas revenir.

— N'ayez crainte, M'sieu, réplique la bonne, je vais faire le nécessaire.

Le lendemain quand revient le docteur, la bonne, qui le reçoit sur le carré, lui dit:

— Je suis désolée, mais M'sieu ne peut pas entrer.

— Pas entrer?... Comment cela? demande le médecin, ébahi.

— Non, M'sieu est trop malade pour recevoir M'sieu le Docteur.

LE NOTAIRE DE ROUGEMONT

III

On a vu, dans les précédents passages des Mémoires du notaire Loup, de Rougemont, que nous avons extraits du *Progrès* de Château-d'Oex, l'étonnement mêlé de crainte qu'inspirent au bon tabellion les récits dont Suzanne Allamand est la malheureuse héroïne. Le cas de la fille de Jonas Saugy ne le trouble pas moins:

Elle hurlait et aboyait tantôt comme les chiens, les chats, les loups, les renards, les pourceaux, les bœufs, les corbeaux et toutes autres bêtes imaginables, après quoi elle se trouve dans un combat tout à fait extraordinaire; elle dit qu'il y a un malin esprit qui la pousse à donner son âme au diable, mais qu'il aura beau tourmenter son corps, il ne pourra rien faire à son âme.

Telles sont les choses qui font l'unique entrétiement de tous et un chacun dans notre village et paroisse de Rougemont, et même dans tout le bailliage, tant la partie allemande que romande. Les choses en sont à un tel point que lorsque deux femmes viennent à se quereller, elles s'appellent l'une l'autre du terme de vieille Mullenerra. Tout le monde plaint la pauvre fille affligée et en même temps, malgré le respect dû aux autorités, on ne peut s'empêcher de blâmer le vénérable consistoire de n'agir pas avec plus de rigueur pour extirper ces

pratiques de sorcellerie. On dit cependant que le vénérable consistoire, informé de ce que la population crie hautement contre lui, et voyant les fortes accusations et les soupçons qu'on a contre certaines personnes, va donner information du tout au Suprême Consistoire de Berne, en le priant de lui donner direction sur ce qu'il doit faire.

On ne peut que frémir d'horreur quand on entend ces choses répétées par des hommes d'autorité qui les ont vues et entendues de leurs propres yeux et de leurs propres oreilles. J'entre souvent en contestation à ce sujet avec mon vieux compère et ami, maître Jolivet, lequel refuse de croire à la prétendue possession de la dite fille Saugy. Selon son avis, c'est une pauvre démente qu'il faudrait soigner pour la faiblesse et débilité de son esprit, et avant toutes choses lui faire quitter la maison paternelle, où l'on ne parle que trop de sorciers, de vaudais et de diableries de toutes sortes.

« Depuis tant et tant d'années, me disait-il, qu'en ce village de Rougemont, il n'est bruit que de sorciers et sorcières, de bêtes méchues, de vaches tarries, de gens qui ont vu le Malin face à face, des prétendues diableries de la Suzanne Allamand et de ses ancêtres de trois ou quatre générations en arrière, qu'on parle de ces choses le soir à la veillée, par devant les enfants, comment voulez-vous qu'une pauvre fille, à l'esprit faible, ne soit point frappée et ne finisse par croire à toutes ces sottises histoires? Si la Suzanne Allamand et son mari Pierre Buenzod et la Mullenerra avaient réellement commerce avec le diable et qu'il leur eût donné quelque pouvoir, ne pensez-vous pas qu'ils en profiteraient pour être un peu plus à leur aise, au lieu qu'on les voit travailler d'une aube à l'autre, et qu'il n'y a aucune apparence qu'ils s'enrichissent, mais que bien au contraire ils font figure d'être aussi pauvres que devant. »

A tout cela, je ne sais que répondre, sinon qu'il y a pourtant dans nos livres saints des exemples de gens possédés du démon, et que si un homme sçavant comme notre ministre, instruit en toutes les sciences, croit à la possession diabolique, il se serait osé à nous de nous élever contre cette croyance. Maître Jolivet se garde du reste de faire profession de ses idées publiquement, il pourrait lui en cuire; ce n'est qu'en notre particulier et toutes portes closes qu'il hasarde de me dévoiler sa pensée.

Au milieu de ces propos sur le démon et les sorciers, le notaire Loup trace des croquis d'intérieur pleins de grâce et de fraîcheur. Tel celui qu'il date du 31 mai 1706:

Depuis un mois je n'ai rien écrit dans ce livre. La cause en est que ma femme fait à son tour sa buée, et qu'ensuite elle a voulu comme de coutume faire laver et écurer toute la maison. Comme on le sait, ce sont là des moments où un homme, surtout s'il est malaisé comme moi, a peine à trouver un coin où se retirer. Ma femme ne s'est pas contentée de mettre à la lègue le linge sale, mais encore tout celui que ses armoires renferment ou qui se trouve serré dans notre chambre haute. Elle a de même fait fourbir tous les vases et plats d'étain, ayant fait cueillir à cet effet une grande quantité de l'herbe dite vulgairement la *prâlaz*. Au milieu de tous ces soins de maison et des bavardages des buandières et de la Madeleine Yersin qui venait à tout moment donner son avis, même sans en être requise, il m'eût été fort difficile de trouver le recueillement nécessaire à qui veut mettre en ordre ses idées.

Voici encore un charmant petit tableau, du 24 décembre 1709 :

Aujourd'hui, veille de Noël, me sentant un peu soulagé, j'ai voulu reprendre à écrire ce que je sais, du temps que dans la cuisine à côté, ma femme avec l'aide de la femme à Adam Yersin, de la Sautaz et de la vieille Judith Bouquet, est occupée à faire quelques bignets et brecci, comme les femmes ont accoutumé de faire à pareille époque et autant que le permet la dureté des temps. Le poêle dernier où je me tiens est fort agréable; je peux me divertir à voir les gens qui passent sur la place, les paysans qui vont de l'un à l'autre cabaret.

Ces menus détails ne font-ils pas revivre avec une remarquable vigueur les bonnes gens d'il y a deux siècles ? Le notaire Loup y excelle, et cela donne un grand prix à ses Mémoires.

Nous pourrions multiplier les citations, mais il faut savoir se borner. Terminons par une réflexion de l'auteur. Après avoir noté les effets désastreux de l'hiver de 1708-1709, sur les récoltes, et constaté que les actes de sorcellerie semblent se faire plus rares, il ajoute philosophiquement :

« Ces choses mises à part, il ne s'est passé aucun fait notoire et digne d'être signalé. On a continué comme de coutume dans notre village de Rougemont à se marier, baptiser et à mourir. La vie du monde ne s'arrête pas. »

Il disait bien vrai, l'excellent notaire : la vie du monde ne s'arrête pas.

Une déclaration. — Au retour d'une soirée chez des amis :

Lui. — Pourquoi êtes-vous si tellement songeuse, mademoiselle ?

Elle. — Mais je ne suis rien tant songeuse.

Lui. — Il y a pourtant une demi-heure que vous n'avez pas pipé le mot.

Elle. — C'est que je n'ai rien à dire. Quand on n'a rien à dire, on ne dit rien.

Lui. — Alors, c'est bien vrai : quand vous n'avez rien à dire, vous ne parlez pas ?

Elle. — Pisque je vous le dis.

Lui. — Voulez-vous être ma femme ?

CHANSON PATOISE.

Couplets chantés à l'occasion d'un banquet, sur l'air de « Por la fita dâo quatorzè ».

Dein noûtron paî, la mouûda
Quan on veut bin s'amusâ,
Lé d'avai dedein le shlioula,
Oquié que fassé tzanta.

Dein ci cas,
Fau nonmâ

Dei lurons a forta boula
Et que satzan dégustâ

Mé z'amis ye falliai vairé
Noûtron bravô cantinié,
Quant lé zu à la verrière,
Por dégusta dau nové

Ci nové
Dé Paudex

Lé tant bon et l'èin fau baire
Du midzo tant qu'à miné.

N'iran trai por ci voyadzo,
Que na pas fta vouaizu,
D'au bon pan et d'au fremadzo,
Tzâcon la tappâ dessus

Et dé dju
N'èin tant bu

N'èin rebattâ mé d'on yadzo
Ein reveniein sein craizu

Noutra féné qu'iran grindze
Quan n'èin retrovâ l'hotô,
Ye l'an fe danhi lau sindze
L'ir'on drôlo dé duo

A l'hotô

Cein va mau

Quan la fêna se déreindze
Craidé-me, l'ai fê pas biau

Ein é bin prau por on yadzo
Ne vu pas lai retornâ
Yamo mi dein mon ménadzo
Avâi la tranquillitâ
Ne vu pas
M'esposâ
Ye né pas tan dè coradzo
Por tan me fêrè bramâ.

P. NICOLLERAT.

A côté du chemin. — Quelques Lausannois qui, au retour des dernières mises de vins, voulaient se rendre de Mont-sur-Rolle à Allaman, prirent à travers champs pour abrégier le chemin. Ils s'aperçurent bientôt qu'ils se fourvoyaient et interrogèrent un jeune garçon qu'ils rencontrèrent.

— Dis-donc, mon garçon, où faut-il aller prendre la route de Fêchy à Allaman ?

— A Fêchy, M'sieu.

A propos de « bouchon ».

L'article de notre collaborateur L. Mn, sur l'origine du mot « bouchon » désignant un cabaret, nous a valu les deux communications que voici :

« Comme complément à l'article *Le bouchon* du *Conteur* du 8 décembre... « les cabaretiers ou » taverniers proprement dits, plaçaient au-de- » vant de leurs établissements une touffe ou bou- » quet de rameaux pouvant conserver pendant » un certain temps leur feuillage : lierre, houx, » buis, sapin ou gui; la paille même fut employée » à cet usage. Ce *bouchon*, dernier souvenir du » lierre et des pampres consacrés à Bacchus... »

« Le mot *bouchon* se dit par extension d'une enseigne quelconque indiquant un débit de vin et le cabaret lui-même. »

(Extrait de *Blavignac* : Histoire des enseignes d'hôtels, d'auberges et de cabarets.)

MÉRINE.

« Mon cher *Conteur*,

« Ne crois-tu pas que ce titre de « bouchon » donné jadis, surtout en France, au débit de vin, et qui tire son nom du petit fagot, suspendu en guise d'enseigne, ne vient pas justement du dit fagot ?

« On allait beaucoup en voyage, en char ou à cheval ; de temps en temps il fallait s'arrêter, non pas seulement pour soigner les gens, mais aussi les chevaux. Or, quand ceux-ci ont fourni une course d'une certaine durée et surtout qu'ils ont chaud, on les *bouchonne*, c'est-à-dire on les frictionne avec de la paille ou quelques branches de verdure. L'enseigne, le « bouchon-fagot » devrait donc indiquer qu'on trouvait là de quoi *bouchonner* son cheval.

« Dans tous les cas, chez nous le vin se vendait à pinte, soit à pot renversé, « ouvert ». Il ne saurait être question de bouteilles bouchées. »

« Cordialement à toi.

» Major AMIGUET.

« N.B. — *Le cabaret*, soit une tête de béliet, servait d'enseigne aux marchands de vins.

« Cette tête de béliet, *cabaret*, en langue d'oc, devait être un reste de la tradition d'après laquelle Bacchus serait mort de soif dans le désert, sans un béliet qui le mena vers une fontaine.

« On peut faire un rapprochement entre ce béliet « cabaret », et les nombreux « Cafés du Mouton », connus chez nous. »

Pédagogie à rebours ! — Qu'est-ce que la charité ? demande un instituteur au jeune Toto :

Silence du mioche.

Le maître lui pince vigoureusement une oreille, en répétant la question.

— Hi ! hi ! hi !... gémît l'enfant, la charité !... vous ne le savez pas vous-même. Sans ça, vous ne me tireriez pas ainsi les oreilles !...

AVEZ-VOUS UN MOMENT ?

QUE serait la guerre, si, au lieu des fusils perfectionnés, d'un fonctionnement si rapide et si facile que l'on a aujourd'hui, nos soldats n'avaient encore que le mousquet en usage sous Louis XVI.

Voici, à ce propos, la nomenclature des mouvements successifs du dit mousquet.

Portez bien vos armes.
Laissez glisser le mousquet.
Portez la main droite au mousquet.
Haut le mousquet.
Joignez la main gauche au mousquet.
Prenez la mèche.
Soufflez la mèche.
Mettez la mèche sur le serpent.
Comptez la mèche.
Mettez les deux doigts.
Soufflez la mèche.
Recouvrez le bassinet.
En joue.
Tirez.
Retirez vos armes.
Prenez la mèche.
Mettez-la en son lieu.
Soufflez sur le bassinet.
Prenez le pulvèrin.
Amorcez.
Fermez le bassinet.
Soufflez sur le bassinet.
Passez le mousquet du côté de l'épée.
Prenez la charge.
Ouvrez la charge avec les dents.
Mettez la poudre dans le canon.
Tirez la baguette.
Accourcissez-la contre l'estomac.
Mettez-la dans le canon.
Bourrez.
Retirez la baguette.
Haut la baguette.
Accourcissez-la contre l'estomac.
Remettez-la en son lieu.
Portez la main droite au mousquet.
Haut le mousquet.
Mousquet sur l'épaule.

En tout, trente-huit mouvements pour tirer un coup de mousquet et remettre celui-ci sur son épaule.

Faut bien savoir ! — Un vieux et brave campagnard, qui a fort peu voyagé, fut tout récemment appelé à faire une course à Paris. Une fois dans la grande ville, il se trouva fort dépaycé.

Voulant prendre le tramway, il se précipite sur le marchepied.

— Complet en bas ! dit le conducteur. Mais si vous voulez monter sur l'impériale...

Le campagnard commence l'ascension, puis se ravisant tout à coup :

— Est-ce que ça mène au même endroit ?

Y FILE, FILE... ET DISPARAIT

C'ÉTAIT au bon temps des avant-revues. Les chasseurs de gauche venaient d'être licenciés. Après avoir quelque peu fraternisé aux Trois-Suisses avec du « penatzet » trois de nos braves chasseurs se retirèrent.

— Si on buvait encore une bouteille, mais du bon, qui ne nous donne pas *par* la tête ? fait l'un.

— Ça y est ! Ah ! si je pouvais seulement attirer mon père pour une bouteille de 34 ; il en a son caveau garni.

— Eh bien ?...

— Impossible ; jamais on ne peut lui en attraper une goutte.

— Parions que oui. Laisse-moi faire.

Nos trois grenadiers montent chez le papa François.

— Bonsoir, papa François.

— Serviteur. Vous avez déjà fini cette avant-revue ?

— Hélas oui. Mais on a eu du guignon. Notre nouveau sergent-major nous avait invité à boire